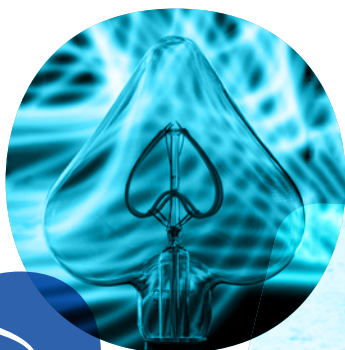


Résumé – Revue annuelle du système de La Haye 2023





Résumé

Revue annuelle du

système de La Haye 2023

Enregistrement

international des dessins

et modèles industriels

Le présent résumé met en évidence les grandes tendances qui se dégagent de l'utilisation du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, administré par l'OMPI.

Pour accéder aux statistiques complètes, veuillez consulter la *Revue annuelle du système de La Haye 2023*, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats.

Principaux chiffres pour 2022

7 973 (+18,8%)
Demandes internationales

7 725 (+26,5%)
Enregistrements
internationaux

33 491 (+15,9%)
Désignations dans les
demandes internationales

32 004 (+22,7%)
Désignations dans
les enregistrements
internationaux

5 284 (-3,2%)
Renouvellement
d'enregistrements
internationaux

51 172 (+7,8%)
Enregistrements
internationaux en vigueur

25 030 (+11,2%)
Dessins et modèles
contenus dans les demandes
internationales

25 148 (+25,8%)
Dessins et modèles contenus
dans les enregistrements
internationaux

97 899 (+6,4%)
Dessins et modèles contenus
dans les désignations dans les
demandes internationales

96 438 (+16,9%)
Dessins et modèles contenus
dans les désignations dans les
enregistrements internationaux

21 081 (+5,4%)
Dessins et modèles contenus
dans les renouvellements
d'enregistrements internationaux

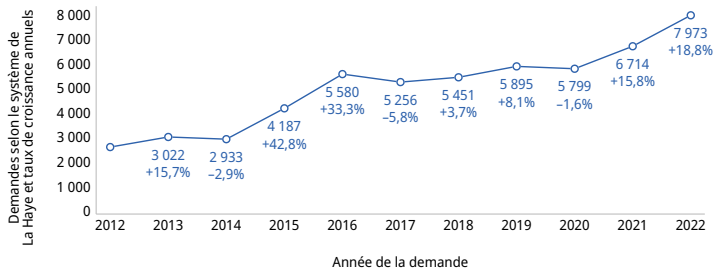
197 036 (+6,5%)
Dessins et modèles contenus
dans les enregistrements
internationaux en vigueur

La demande de protection des dessins et modèles a connu une croissance à deux chiffres, l'adhésion de la Chine au système d'enregistrement international des dessins et modèles de l'OMPI, en 2022, entraînant une montée en flèche des demandes d'enregistrement international de dessins et modèles.

En 2022, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a reçu 7 973 demandes internationales d'enregistrement de dessins et modèles dans le cadre du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels. Cela représente une augmentation de 18,8% par rapport à l'année précédente (voir la figure 1). En outre, les demandes contenaient un nombre record de dessins et modèles, atteignant 25 030 et marquant une croissance de 11,2% (voir la figure 2). Cette augmentation globale s'explique principalement par l'augmentation notable du nombre de dessins et modèles provenant de la Chine, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse.

En 2022, les demandes internationales ont connu une deuxième année consécutive de croissance à deux chiffres, augmentant de 18,8%.

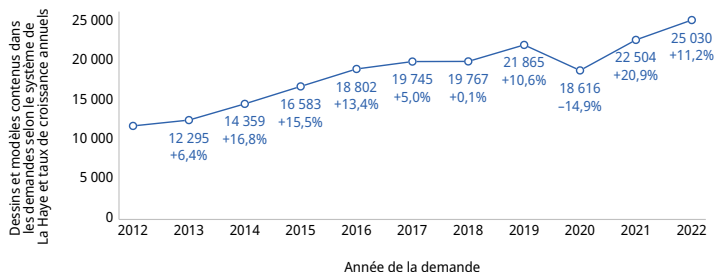
1. Demandes internationales, 2012-2022



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

La croissance des dessins et modèles contenus dans les demandes internationales est restée forte en 2022, mais a été inférieure de moitié à celle de l'année précédente.

2. Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales, 2012-2022



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Les déposants d'au moins 65 pays ou territoires ont déposé au minimum une demande selon le système de La Haye.

L'adhésion de la Chine et de la Jamaïque en 2022 a porté le nombre de membres du système de La Haye à 77. Les déposants peuvent désormais obtenir une protection sur le territoire de 94 pays. Il convient de noter que l'on compte moins de membres du système de La Haye que de pays couverts par ce système, en raison de l'adhésion de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et de l'Union européenne (UE). Les déposants peuvent choisir de désigner ces deux organisations intergouvernementales dans une demande, et bénéficier de la protection dans tous leurs États membres respectifs. En 2022, plus de 3300 déposants d'au moins 65 pays ont déposé des demandes internationales.

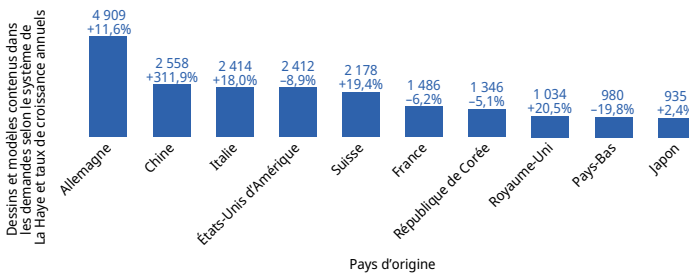
L'Allemagne est restée la principale utilisatrice du système international des dessins et modèles.

En 2022, l'Allemagne est restée la principale utilisatrice du système international des dessins et modèles, avec 4909 dessins et modèles, soit une augmentation annuelle de 11,6% (voir la figure 3). La Chine – un nouveau membre – est arrivée en deuxième place en sollicitant une protection pour 2558 dessins ou modèles. L'Italie a enregistré une impressionnante croissance de 18%, dépassant les États-Unis d'Amérique pour se classer au troisième rang avec 2414 dessins ou modèles, tandis que les États-Unis d'Amérique ont enregistré une baisse de 8,9%, pour 2412 dessins ou modèles. La Suisse a suivi en cinquième place avec 2178 dessins et modèles.

Parmi les 10 principaux pays, cinq ont enregistré une croissance à deux chiffres en 2022. La Chine a enregistré le plus fort taux de croissance, à 311,9%, suivie par le Royaume-Uni (+20,5%), la Suisse (+19,4%), l'Italie (+18%) et l'Allemagne (+11,6%). Le taux de croissance de la Chine n'est néanmoins pas représentatif, puisque la Chine n'a adhéré au système de La Haye qu'en mai 2022. Dans le même temps, quatre autres pays ont connu une baisse, les Pays-Bas (-19,8%) et les États-Unis d'Amérique (-8,9%) enregistrant les plus forts reculs.

En ce qui concerne le nombre de dessins et modèles, l'Allemagne est restée la principale utilisatrice du système de La Haye, enregistrant une augmentation notable de 11,6% pour atteindre un total de 4909 dessins et modèles.

3. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales pour les 10 principales origines, 2022



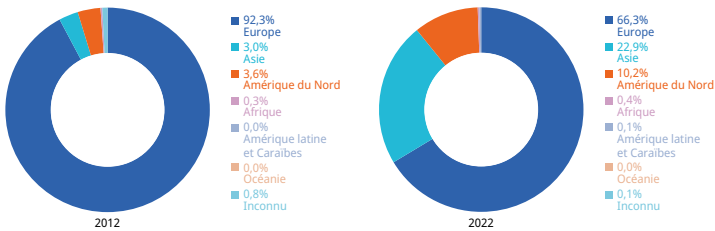
Note : L'origine d'une demande est définie comme le pays ou le territoire de l'adresse de résidence du déposant.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

En 2022, les déposants établis en Europe étaient à l'origine de 66,3% de toutes les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles déposées dans le monde (voir la figure 4). Cela est lié au fait qu'une majorité de membres du système de La Haye sont des pays européens. Néanmoins, la récente adhésion de la Chine, du Japon et de la République de Corée au système de La Haye a fait passer la proportion des demandes originaires d'Asie de 3,0% en 2012 à 22,9% en 2022. En outre, l'adhésion du Canada et des États-Unis d'Amérique s'est traduite par une augmentation notable de la part de l'Amérique du Nord, qui est passée de 3,6% en 2012 à 10,2% en 2022. En revanche, la part combinée de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Océanie s'élevait à seulement 0,5%. Cela tient au nombre limité de parties de l'Arrangement de La Haye dans ces trois régions.

L'augmentation notable de la part de l'Asie dans le nombre total de dessins et modèles dans les demandes en 2022 est due à l'adhésion de la Chine au système de La Haye.

4. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales par région, 2012 et 2022



Note : Chaque région géographique comprend le nombre suivant de pays ou territoires qui ont déposé au moins une demande d'enregistrement de dessin ou modèle en 2012 ou 2022 : Afrique (6), Asie (16), Europe (42), Amérique latine et Caraïbes (6), Amérique du Nord (2) et Océanie (1). Les régions sont définies selon les définitions des Nations Unies.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

En 2022, la société Procter & Gamble des États-Unis d'Amérique a devancé la société Samsung Electronics de la République de Corée, devenant ainsi le déposant avec le nombre le plus élevé de dessins et modèles existants.

La société Procter & Gamble, établie aux États-Unis d'Amérique, est passée à la première position pour ce qui concerne les demandes déposées en 2022, avec 687 dessins et modèles dans des demandes publiées, remplaçant ainsi Samsung Electronics de la République de Corée (voir le tableau 5). La société Philips Electronics, des Pays-Bas, est arrivée en deuxième position avec 633 dessins et modèles, suivie par Samsung Electronics, avec 451 dessins et modèles, I. Paleohorinos Fotistika, de la Grèce, avec 414 dessins et modèles, et Wenko-Wenselaar GMBH, de l'Allemagne, avec également 414 dessins et modèles. Les sociétés Wenko-Wenselaar GMBH, Jellycat Limited, du Royaume-Uni, I. Paleohorinos Fotistika, et Ferrari, de l'Italie, ont toutes enregistré une augmentation notable du nombre de dessins et modèles contenus dans leurs demandes en 2022 par rapport à 2021, avec des augmentations de 412, 303, 276 et 230 dessins ou modèles, respectivement. Inversement, Samsung Electronics comptait, en 2022, 411 dessins et modèles de moins qu'en 2021, et elle a donc chuté de la première à la troisième place dans le classement.

En 2022, la société Procter & Gamble des États-Unis d'Amérique a devancé la société Samsung Electronics de la République de Corée, devenant ainsi le déposant avec le nombre le plus élevé de dessins et modèles publiés.

5. Principaux déposants selon le système de La Haye, 2020-2022

Classement	Nom du déposant	Origine	Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes publiées		
			2020	2021	2022
1	PROCTER & GAMBLE CO.	États-Unis d'Amérique	623	665	687
2	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	Pays-Bas	463	678	633
3	SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD.	République de Corée	859	862	451
4	I. PALEOHORINOS FOTISTIKA A.B.E.E.	Grèce	65	138	414
4	WENKO-WENSELAAR GMBH & CO. KOMMANDITGESELLSCHAFT	Allemagne	362	2	414
6	JELLYCAT LIMITED	Royaume-Uni	0	100	403
7	LG ELECTRONICS INC.	République de Corée	478	655	366
8	FERRARI S.P.A.	Italie	58	99	329
9	BEIJING XIAOMI MOBILE SOFTWARE CO., LTD.	Chine	516	227	251
10	EIS GMBH	Allemagne	109	78	233
10	VOLKSWAGEN AG	Allemagne	524	403	233

Note : Pour des raisons de confidentialité, les données sont issues des enregistrements publiés et les dates de publication correspondantes.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

L'Union européenne est restée le membre du système de La Haye le plus fréquemment désigné dans les demandes internationales, avec 5370 désignations regroupant 17 396 dessins et modèles.

Le système de La Haye est un dispositif qui permet au déposant de simplifier la procédure d'enregistrement de ses dessins ou modèles industriels dans plusieurs ressorts juridiques au moyen d'une seule procédure internationale. Les déposants peuvent donner la liste des membres du système de La Haye dans le ressort desquels ils souhaitent faire protéger leurs dessins et modèles, ci-après dénommés "membres désignés". En 2022, les déposants

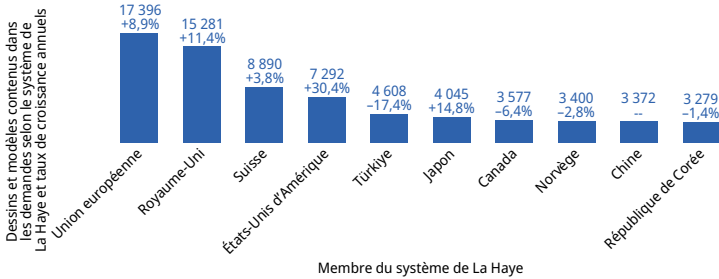
ont pu faire protéger jusqu'à 100 dessins ou modèles dans plus de 94 pays/territoires.

L'Union européenne reste le membre du système de La Haye le plus fréquemment désigné dans les demandes internationales, avec 5370 désignations regroupant 17 396 dessins et modèles (voir la figure 6). L'Union européenne occupe la première place depuis 2010. Derrière l'Union européenne, le Royaume-Uni est le deuxième membre le plus fréquemment désigné, avec 15 281 dessins et modèles, suivi par la Suisse, avec 8 890 dessins et modèles, les États-Unis d'Amérique, avec 7 292 dessins et modèles, et la Türkiye, avec 4 608 dessins et modèles.

Depuis mai 2022, il est également possible de désigner la Chine, qui a reçu 1491 désignations dans des demandes internationales contenant 3 372 dessins ou modèles, ce qui la place parmi les 10 États membres les plus fréquemment désignés.

L'Union européenne demeure le membre le plus fréquemment désigné pour ce qui est des dessins et modèles contenus dans les désignations.

6. Dessins et modèles contenus dans des désignations dans des demandes internationales pour les 10 membres les plus fréquemment désignés du système de La Haye, 2022



s.o. indique sans objet.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Les dessins et modèles relatifs aux appareils d'enregistrement et de télécommunication représentaient 10,4% de tous les dessins et modèles en 2022.

En 2022, les appareils d'enregistrement et de télécommunication (classe 14) occupaient la majeure partie du nombre total de dessins et modèles, avec 10,4% de tous les dessins et modèles. Cette classe était suivie par les moyens de transport (classe 12), avec 9,7%, les emballages et récipients (classe 9), avec 7,1%, l'ameublement (classe 6), avec 6,8% et le matériel de distribution des fluides, des installations sanitaires, de chauffage, de ventilation, etc. (classe 23), avec 6% (voir le tableau 7). Prises ensemble, les 10 classes les plus citées représentaient 64,7% de tous les dessins et modèles en 2022. Parmi les 10 classes principales, on a observé une croissance notable du nombre de dessins et modèles pour les jouets et les articles de sport (classe 21) (+48,8%), le matériel de distribution de fluides, des installations sanitaires, de chauffage, de ventilation, etc. (classe 23) (+45,2%) et les machines non comprises dans d'autres classes (classe 15) (+44%).

Les dessins et modèles relatifs aux appareils d'enregistrement, de télécommunication ou de traitement de l'information (10,4%) représentaient la plus grande part du nombre total de dessins et modèles en 2022.

7. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales par classe, 2020-2022

Classe	2020	2021	2022	Taux de croissance (%) : 2021-2022	Part du total pour 2022 (%)
Classe 14 : Appareils d'enregistrement, de télécommunication ou de traitement de l'information	1 644	2 162	2 605	20,5	10,4
Classe 12 : Moyens de transport ou de levage	1 895	2 209	2 427	9,9	9,7
Classe 9 : Emballages et récipients pour le transport ou la manutention des marchandises	1 572	1 872	1 766	-5,7	7,1
Classe 6 : Ameublement	1 385	1 544	1 696	9,8	6,8
Classe 23 : Installations pour la distribution de fluides, installations sanitaires, de chauffage, de ventilation, etc.	1 000	1 035	1 503	45,2	6,0
Classe 26 : Appareils d'éclairage	1 303	1 458	1 448	-0,7	5,8
Classe 21 : Jeux, jouets, tentes et articles de sport	612	897	1 335	48,8	5,3
Classe 11 : Objets d'ornement	1 008	1 103	1 198	8,6	4,8
Classe 7 : Articles de ménage non compris dans d'autres classes	839	834	1 135	36,1	4,5
Classe 15 : Machines non comprises dans d'autres classes	580	743	1 070	44,0	4,3

Références : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales a augmenté de 25,8% en 2022, atteignant un total de 25 148 dessins et modèles.

En 2022, le Bureau international a inscrit 7725 enregistrements internationaux, soit une augmentation de 26,5% par rapport à l'année précédente. En outre, le nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements s'est élevé à 25 148, en forte hausse par rapport aux 19 993 dessins et modèles enregistrés en 2021 (voir le tableau 8). L'augmentation du nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements en provenance de la Chine et de l'Allemagne a contribué à près de 60% de l'augmentation globale.

Les titulaires résidant en Allemagne ont été à l'origine de la majeure partie de tous les enregistrements de dessins et modèles, avec 20,3%, suivis des titulaires résidant aux États-Unis d'Amérique (10,8%), en Italie (8,7%), en Chine (8,6%) et en Suisse (8,1%) (voir le tableau 8). Les cinq principales origines ont enregistré une croissance à deux chiffres, l'Allemagne affichant le taux de croissance le plus élevé, à 39,3%. Il convient de noter que le taux de croissance de la Chine (+276,4%) n'est pas représentatif puisque la Chine n'a adhéré au système de La Haye qu'en mai 2022.

Les titulaires résidant en Allemagne ont été à l'origine d'un cinquième de tous les dessins et modèles enregistrés en 2022.

8. Nombre d'enregistrements internationaux et nombre de dessins et modèles dans les enregistrements pour les 10 principaux pays d'origine, 2022

Origine	Nombre d'enregistrements			Dessins et modèles contenus dans les enregistrements		
	2022	Taux de croissance (%) : 2021-2022	Part du total pour 2022 (%)	2022	Taux de croissance (%) : 2021-2022	Part du total pour 2022 (%)
Allemagne	875	9,9	11,3	5 100	39,3	20,3
États-Unis d'Amérique	799	31,6	10,3	2 723	18,6	10,8
Italie	564	33,6	7,3	2 191	16,3	8,7
Chine	1 089	351,9	14,1	2 157	276,4	8,6
Suisse	634	17,6	8,2	2 039	10,4	8,1
France	644	10,8	8,3	1 443	-4,2	5,7
République de Corée	788	-6,6	10,2	1 268	-13,4	5,0
Royaume-Uni	222	21,3	2,9	1 133	81,9	4,5
Pays-Bas	220	8,9	2,8	1 086	-3,9	4,3
Japon	454	16,7	5,9	957	11,4	3,8
Autres/Inconnue	1 436	10,3	18,6	5 051	21,7	20,1
Total	7 725	26,5	100,0	25 148	25,8	100,0

Note : Le classement des 10 principaux pays d'origine est fondé sur le nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements en 2022.

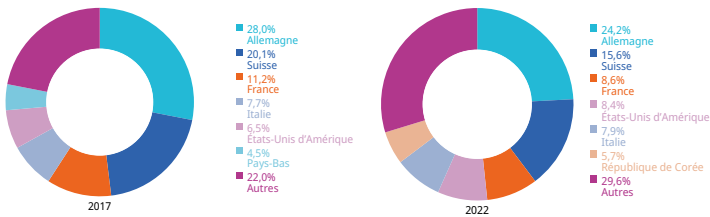
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Environ 51 200 enregistrements internationaux, contenant environ 197 000 dessins ou modèles, étaient en vigueur en 2022.

Le nombre d'enregistrements actifs a progressé de 7,8%, pour atteindre 51 172 en 2022. Les enregistrements en vigueur contenaient environ 197 036 dessins ou modèles. La majorité des dessins ou modèles était néanmoins concentrée dans un petit nombre de pays. En 2022, la France, l'Allemagne, l'Italie, la République de Corée, la Suisse et les États-Unis d'Amérique, pris collectivement, détenaient environ 70% de tous les dessins et modèles actifs (voir la figure 9). La part cumulée de ces pays a néanmoins reculé de 6,7 points de pourcentage entre 2017 et 2022.

La part combinée des six principales origines des enregistrements en vigueur a reculé, passant de 77% en 2017 à 70,4% en 2022.

9. Part des dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux en vigueur pour les six principaux pays d'origine, 2017 et 2022



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Le Bureau international a versé 12,8 millions de francs suisses aux 75 membres désignés en 2022.

En 2022, les offices désignés ont reçu environ 12,8 millions de francs suisses de la part du Bureau international. Le Japon a reçu la plus grande part (26,2%), suivi par les États-Unis d'Amérique (23,1%), l'Union européenne (12,8%), le Canada (8,5%) et la République de Corée (6,8%) (voir le tableau 10). La Chine, qui est devenue membre désigné en mai 2022, a reçu 5,2% du montant total distribué par le Bureau international, ce qui en fait le sixième plus grand bénéficiaire.

Pris ensemble, l'Union européenne, le Japon et les États-Unis d'Amérique ont reçu plus des trois cinquièmes des 12,8 millions de francs suisses de taxes versés aux membres désignés en 2022.

10. Taxes versées aux 10 principaux membres désignés par le Bureau international, 2021-2022

Membre désigné	2021	2022	Part du total pour 2022 (%)
Japon	3 134 124	3 369 831	26,2
États-Unis d'Amérique	2 250 477	2 960 737	23,1
UE	1 393 503	1 637 676	12,8
Canada	946 878	1 092 364	8,5
République de Corée	850 456	875 925	6,8
Chine	s.o.	661 491	5,2
Suisse	291 343	330 132	2,6
Royaume-Uni	153 066	205 732	1,6
Fédération de Russie	208 845	173 645	1,4
Norvège	113 606	128 083	1,0
Autres	1 343 244	1 408 013	11,0
Total	10 685 542	12 843 629	100,0

s.o. indique sans objet.

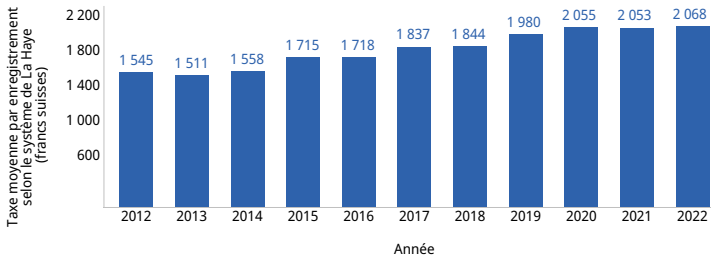
Références : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

En moyenne, les déposants ont payé 2068 francs suisses par enregistrement international dans le cadre du système de La Haye en 2022.

En 2022, la taxe moyenne pour un enregistrement international dans le cadre du système de La Haye s'élevait à 2068 francs suisses, soit seulement 15 francs de plus que l'année précédente (voir la figure 11). Le montant de la taxe par enregistrement allait de 456 francs suisses pour 10 enregistrements de dessins ou modèles uniques à 46 120 francs suisses pour un enregistrement unique provenant de l'Allemagne, qui contenait 33 dessins ou modèles et désignait 23 membres de La Haye. Environ deux tiers des enregistrements coûtent moins que le montant de la taxe moyenne de 2068 francs suisses, tandis qu'environ 13,7% des enregistrements coûtent plus de 3000 francs suisses par enregistrement.

La taxe moyenne perçue par enregistrement est restée plus ou moins inchangée ces trois dernières années.

11. Taxes d'enregistrement, 2012-2022



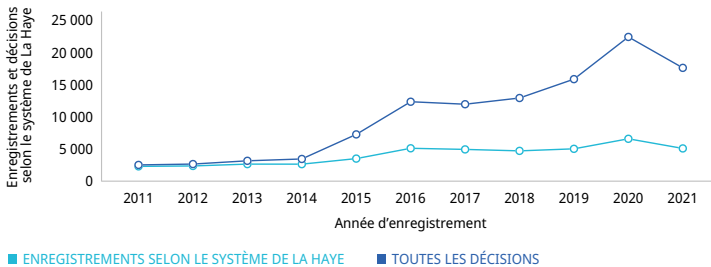
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

Les décisions transmises par les offices désignés au Bureau international ont considérablement augmenté.

Entre 2011 et 2021, le nombre de décisions communiquées au Bureau international par les offices désignés au sujet des enregistrements internationaux dépassait le nombre d'enregistrements. En 2011, les offices désignés ont communiqué 2526 décisions au Bureau international, tandis qu'en 2021, ils avaient communiqué 17 623 décisions. Pendant la même période, le nombre d'enregistrements a augmenté, passant de 2302 à 5094. En conséquence, le ratio décisions/enregistrements est passé de 1,1 en 2011 à 3,5 en 2021 (voir la figure 12). En 2022, l'UE a transmis la majeure partie des décisions au Bureau international, à hauteur de 30,1% du total, suivie par les États-Unis d'Amérique (24,6%), le Japon (8,6%) et la République de Corée (8,3%) (voir la figure 13).

En 2021, 3,5 décisions en moyenne ont été rendues par enregistrement international, ce qui est similaire aux deux années précédentes.

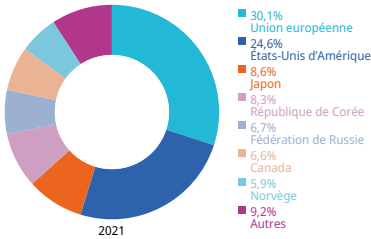
12. Enregistrements internationaux et décisions, 2011-2021



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

En 2021, l'UE et les États-Unis d'Amérique, pris collectivement, ont représenté plus de la moitié (54,7%) des décisions communiquées au Bureau international

13. Part des décisions communiquées au Bureau international par les principaux offices désignés, 2021



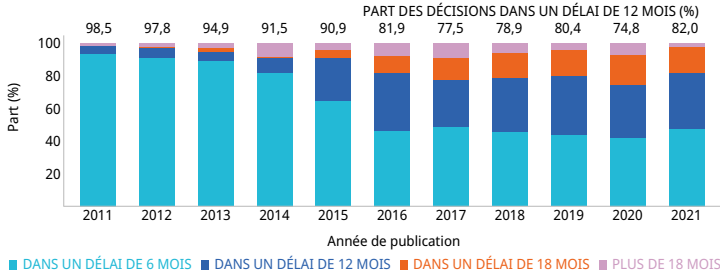
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.

En 2021, un peu plus des quatre cinquièmes de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois.

La part des décisions transmises au Bureau international après le délai de 12 mois a progressivement augmenté, passant d'environ 1,5% en 2011 à près de 18% en 2021. En 2021, un peu plus des quatre cinquièmes de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois, et 16,1% supplémentaires des décisions ont été transmises dans un délai de 18 mois (voir la figure 14). Environ 2% de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai supérieur à 18 mois à compter de la date de publication.

En 2021, plus des quatre cinquièmes de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication.

14. Délais concernant les décisions de tous les offices désignés, 2011-2021



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2023.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél. : +41 22 338 91 11
Tlcp. : +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2023



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

La licence Creative Commons (CC)
ne s'applique pas aux images et au
contenu de la présente publication qui
n'appartient pas à l'OMPI.

Couverture : Frederic Dupont et
Sunbeamphotography, via Unsplash

Référence OMPI 930/23/ExSum/FR
DOI : 10.34667/tind.48063